



NOUVELLE ÉDITION DU PROGRAMME SPÉCIAL MÉDECINE HUMAINE

Le temps presse

Tous les quatre ans, la Confédération définit ses priorités en matière de formation, de recherche et d'innovation puis adopte un important paquet financier avec le message FRI correspondant. Près de 30 milliards de francs sont en discussion pour les années 2025 à 2028 pour financer les écoles polytechniques fédérales, la coopération internationale, l'aérospatiale suisse, les organisations de recherche ainsi que les parts fédérales dans les hautes écoles et les hautes écoles spécialisées. Par le passé, cela faisait l'unanimité : la formation est l'une des seules ressources suisses et elle doit être soutenue en priorité. Mais la pression en matière d'économies, les années de vaches maigres et leur ambassadrice, la ministre des finances, annoncent une toute autre tendance...

Une consultation sur le message FRI a été menée pour la première fois en septembre 2023. Les associations qui représentent les soins médicaux de base ont soumis une réponse commune et proposé un programme de 205 millions de francs pour les mesures urgentes destinées à la relève des médecins de famille et de l'enfance. En mars 2024, nous avons malheureusement dû constater que le message ne parlait que marginalement de la pénurie spécifique de main-d'œuvre qualifiée et de la nécessité d'augmenter le nombre de diplômés en médecine, et ceci ne s'est même pas répercu-

té sur les chiffres.

Mais il faut agir maintenant, pas seulement dans 4 ans et par à-coup selon les envies des hautes écoles cantonales. Nous demandons une nouvelle édition du programme spécial «Médecine humaine» et, par la suite, un investissement du même montant dans la formation pré- et postgraduée pour le maintien des soins médicaux de base. L'ensemble du paysage de la formation et de la recherche ne peut ignorer que les soins de base sont au bord du gouffre et qu'un programme d'urgence est nécessaire.

La population l'a compris: en 2014, le contre-projet à l'initiative des médecins de famille a été adopté, par 88% des voix, et en 2021, l'initiative sur les soins infirmiers. Les deux traitaient (aussi) de la formation pré- et postgraduée pour les principales professions des soins de base. Et le temps presse, car les réactions politiques sont trop lentes, et trop modestes.

La réalité dans les cabinets médicaux exige des mesures. Notre pétition les résume.

Reto Wiesli